



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080541

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/06/2024 11H02 C:000040 I:36486
V/REF : 947435
V/Email reçu le Mardi 18/06/2024 a 11H02

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 9688/4829
IMMEUBLE : JEAN MOULIN
RUE JEAN MOULIN
71450 BLANZY

Feillens, le 23 Aout 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 192 RUE JEAN MOULIN - BLANZY - M/MME NOMBLOT 0623688963
ETG 1 - LOGT 1012

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE A L'INTERIEUR DU LOGEMENT, VOIR
SUR ALIMENTATION OU EVACUATION CUISINE OU CHAUDIERE
PL00001 - PL00056

Donneur d'ordre : M. L. GUILBAUT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 18 JUIN 2024 A 16H30
RECHERCHE DE FUITE DANS LA CUISINE ET LE PLACARD CHAUDIERE
PAS DE FUITE CONSTATEE
UN INTERVENANT EST DEJA PASSE ET A FAIT PLUSIEURS ACTIONS DE PLOMBERIE
DEPUIS PLUS DE FUITE

LE 26 JUIN 2024 A 17H00
INSPECTION CHEZ MR LACOUR
RECHERCHE DE FUITE CHEZ MR NOMBLOT
PRESENCE D'HUMIDITE DANS LA DALLE AU NIVEAU DES NOURRICES
PRISE DE PRESSION SUR CHAUFFAGE : PAS DE BAISSSE DE PRESSION
INSPECTION AU NIVEAU DES NOURRICES DE LA CHAUDIERE ET DES GAINES
TECHNIQUE : RAS
VERIFICATION DES ECOULEMENTS
PREVOIR RECHERCHE DE FUITE SUR CONDUIT DE CHAUDIERE PASSANT DANS LE MUR

LE 8 JUILLET 2024 A 16H45
OUVERTURE GAINTE TECHNIQUE ET INSPECTION VENTOUSE CHAUDIERE AVEC
EVACUATION
POSE D'UNE TRAPPE DE VISITE
OUVERTURE DU TABLIER CARRELER SOUS LA BAIGNOIRE AVEC REPOSE DU CARREAU
PAS DE BAISSSE DE PRESSION

LE 24 JUILLET 2024 A 09H00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080541

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

PROBLEME D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE LA SORTIE DE CHAUDIERE SUR LE TOIT
ET DES CONDUITS DE CHAUDIERE
INFILTRATION AU NIVEAU DES JOINTS DE BAIGNOIRE
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

LE 13 AOUT 2024 A 08H30
MISE EN PLACE DE 2 CHAPEAUX SUR EVENTS EN SORTIE DE TOITURE
REFECTION DES JOINTS SILICONE BAIGNOIRE
OUVERTURE DU DOUBLAGE
REPRISEDE LA VENTOUSE
MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE VISITE 40/40
CONTROLE DE L'ETANCHEITE

OBSERVATIONS : MC AB Email envoyé le 23/08/24 a 09H52 M. L. GUILBAUT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,31	51,31
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,04	41,04
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	51,31	51,31
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 26/06	2	64,66	193,98
3,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	2	32,33	96,99
3,00	PL00004-H(s) recherche de fuite le 08/07	3	40,90	122,70
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	51,13	51,13
1,00	PL00001-Forfait déplacement	5	51,13	51,13
3,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	5	40,90	122,70
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Chapeaux chinois	5	63,81	127,62
1,00	Trappe(s) visite 40/40	5	53,35	53,35



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080541

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	963,26
T.V.A. a 10,00%	96,32
TOTAL T.T.C.En EURO	1059,58

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 947435 du 18/06/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

NOMBLLOT ALAIN
NOMBLLOT MONIQUE
192 Rue Jean Moulin
71450 BLANZY

Référence de la Demande

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230617004-1

Téléphone : 03.85.67.16.96

09688-00001-00001-00012 H / Type 4 / 01

Etage : 01

Date entrée: 12/09/2023

Délai

Date limite exécution : 30/06/2024

Observations

URGENT. MERCI

Fuite infiltrante logement du dessous. Plafond mouillé

06.23.68.89.63 ou 03.85.67.16.96

Prestation à réaliser	Qté
PL00001 Forfait de déplacement	1,00
PL00056 Recherche de fuite intérieur logement sur alimentation ou évacuation (peut-être au niveau de la cuisine) ou chaudière.	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILBAUT LAURENT le 18/06/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **192 Rue Jean Moulin 71450 BLANZY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **18/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 947435